



**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC D'ARTHABASKA
MUNICIPALITÉ DE SAINT-VALÈRE**

Procès-verbal de la réunion ordinaire du Conseil municipal de Saint-Valère, tenue le 6 juillet 2026, à 19 h 30, à la salle municipale du bureau administratif, située au 2, rue du Parc, Saint-Valère.

Sont présents(es):

Siège #1 - Monsieur Alain Demers
Siège #2 - Monsieur Yannick Trépanier
Siège #3 - Madame Caroline Pinette
Siège #4 - Madame Nadia Hébert
Siège #5 - Madame Joséane Turgeon
Siège #6 - Monsieur Olivier Jacques

Est/sont absents(es):

Formant quorum sous la présidence du maire, M. Marcel Normand. Mme Annick Girouard, directrice générale et greffière-trésorière, assiste aussi à la séance.

Il a été adopté ou décidé ce qui suit : **RÉSOLUTION: 2026-07-147 / DEMANDE DE GRATUITÉ DE LA SALLE INTERGÉNÉRATIONNELLE POUR UNE CLINIQUE AUDITIVE**

SUR LA PROPOSITION DE la directrice générale madame Annick Girouard il est résolu :

- **QUE** la municipalité accepte la proposition de la Clinique Le Moine, Audioprothésiste consistant à organiser une clinique Auditive dans notre municipalité pour nos citoyens gratuitement.
- **QUE** la municipalité lui offre la location de la salle intergénérationnelle gratuitement pour cette journée qui se tiendra le mercredi 19 août 2026 de 9h à midi à l'adresse suivante 43 rue Desjardins Nord.

Adopté à l'unanimité

Copie certifiée conforme au livre des procès-verbaux de la municipalité de Saint-Valère, ce **8 juillet 2026**.

Annick Girouard
Directrice générale et greffière-trésorière